

(1)

(N° 89.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1886.

—

NATURALISATION ORDINAIRE.

—

Rapport fait, au nom de la commission, par M. MÉLOT.

—

Demande de la demoiselle Marie-Élise-Hubertine LIBOIS.

—

MESSIEURS.

La demoiselle Libois demande la naturalisation ordinaire. Elle est née à Beesel (Pays-Bas), le 10 décembre 1863.

Elle est établie en Belgique depuis 1870, et remplit actuellement les fonctions d'institutrice, à Landen.

Les renseignements fournis sur sa conduite et sa moralité sont excellents.

La demanderesse s'engage à acquitter le droit d'enregistrement.

La commission estime que la demande mérite d'être prise en considération.

Le Rapporteur,

ERNEST MELOT.

Pour le Président,

VICTOR FRIS.

—